

DEPARTEMENT

l'EURE

Séance du 11 juin 2024

NOMBRES DE MEMBRES		
présents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	15	11

L'an deux mil vingt quatre

et le Mardi 11 juin

à 19h30

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **Monsieur WIELGUS Jean-François**

Date de la convocation
06/06/2024
Date d'affichage
06/06/2024

Etaient présents : M. Dominique BOGAËRT, 1^{er} Adjoint ; M. DAÜY Serge, 2^{ème} Adjoint ; M. Alain GUYADER ; M. Lionel GAVELLE ; Mme Béatrice JORRE ; Mme Juliette TABOUREL ; M. Thomas CHRISTIAENS ; Mme Laure CHAMPION ; M. Fabrice RUTARD ; Mme Gaëlle PRUVOT ;

Absents excusés : M. Jean-Noël CHOPINET ; Mme Virginie ROZANSKI ; Mme Nathalie LAMARRE ; Mme Alexandra GIRARD ;

Secrétaire de séance : M. Serge DAÜY

Objet de la Délibération

Objet : Délibération pour validation du devis réfection des sanitaires de l'école maternelle

**7.1 Décisions
Budgétaires**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider le devis pour la réfection des sanitaires de l'école maternelle.

**N° de délibération
2024/20**

		TOTAL TTC
EVM	11 498,18 €	44 176,09 €
ABM	32 677,91 €	
HARDY	44 745,10 €	44 745,10 €

A l'unanimité des votants, le Conseil Municipal valide les devis des entreprises EVM et ABM pour un montant total de 44 176,09€ et autorise le maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Bois-Jérôme-St-Ouen, le 11 juin 2024

Le Maire

Jean-François WIELGUS



Le secrétaire de séance

Serge DAÜY